



UN MESSAGE DU PRÉSIDENT

Alors que l'été s'achève et que nous recommençons à penser à toutes les contraintes qui ont une incidence sur notre vie, nous ne devons pas oublier que le 19 octobre, nous avons une occasion unique d'élire notre employeur. Je ne vais pas recommander ou appuyer quelque parti politique que ce soit, car ce n'est pas la façon de faire du SEI. Les membres nous ont mentionnés à maintes reprises qu'ils ne veulent pas se faire dire pour qui voter, ils veulent simplement de l'information.

Le message que je veux clairement transmettre à tous nos membres est le suivant :

VEUILLEZ EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE; CHAQUE VOTE COMPTE.

J'ai trouvé dans un article une liste qui, à mon avis, est très importante. Je n'ai pas rédigé cette liste et je ne peux pas en attribuer le mérite à l'auteur, car son nom ne figurait pas dans l'article.

RAISONS DE VOTER :

1. **C'est votre droit.** Chaque citoyen canadien a le droit de participer à notre démocratie en déposant un bulletin de vote le jour de l'élection. Dans un monde où les droits sont bafoués et des gens meurent en se battant pour leur droit de vote, pourquoi les Canadiens choisiraient-ils de ne pas exercer leur droit de vote?
2. **C'est votre responsabilité.** Le vote n'est pas qu'un droit qui vous est garanti dans notre système démocratique. Il est également une responsabilité qui vient avec les avantages de ce système. Tous les services, toutes les libertés et toutes les bonnes choses dont nous profitons chaque jour au Canada ont un prix : la responsabilité de voter pour que notre système demeure fort.
3. **Vous méritez d'être représenté.** Si vous ne déposez pas votre bulletin de vote, vous ne ferez pas entendre vos valeurs et vos croyances. La meilleure façon de s'assurer que l'on prend en compte les points qui vous tiennent à cœur dans la société est de les appuyer au bureau de vote. Si vous ne votez pas pour affirmer vos croyances, personne ne le fera pour vous.
4. **Vous payez pour les décisions que les représentants élus prennent.** L'argent des contribuables est utilisé pour financer les programmes et les politiques que les gouvernements élus créent, donc pourquoi ne pas leur dire comment utiliser votre argent? Si vous ne le faites pas, votre argent sera utilisé pour financer les priorités d'autres personnes, sans que vous ayez un mot à dire.

(Suite page 2)

19 octobre VOTEZ



**IF YOU PREFER TO RECEIVE THIS PUBLICATION IN ENGLISH
PLEASE CONTACT YOUR LOCAL PRESIDENT**

Une campagne remarquable a été lancée par le Syndicat national de la santé, laquelle véhicule les messages suivants :

«Les employés du service publics sont fiers des travaux qu'ils accomplissent, ils ne devraient pas être intimidés de parler au nom des Canadiens qu'ils desservent, et finalement lors du scrutin leurs voix seront entendues.»

Le 19 octobre, défendez vos opinions en votant.

Comme vous le savez, il n'y a eu aucun progrès dans nos négociations. D'un bout à l'autre du pays nous avons pris certaines mesures pour essayer de faire revenir l'ARC à la table de négociation. À l'approche de l'automne, nous continuerons d'agir et nous espérons que vous ferez tout ce que vous pouvez pour appuyer les efforts visant le retour à la table de négociation dans le but d'arriver à une convention collective juste et raisonnable.

En terminant, j'espère que vous avez tous passés un bel été et du bon temps en compagnie de vos êtres chers. Pour ma part, le fait d'avoir eu la chance de passer du temps avec ma famille et spécialement mes petits-enfants, m'a pleinement permis de me ressourcer. Cela m'a fait prendre conscience que nous travaillons non seulement pour défendre nos droits mais aussi ceux de notre prochaine génération. En restant unis, nous sommes forts.

Robert Campbell
Président national



LES ÉLECTIONS APPROCHENT!

Maintenant que c'est officiel, nous devons nous demander : « Que pouvons-nous faire? » La réponse est simple : voter! Mais ce n'est pas tout. À l'ère des nouvelles instantanées et des médias sociaux, il est tout aussi important de nous renseigner sur les enjeux. Vous ne pouvez allumer la télévision, ouvrir un journal ou même jeter un coup d'œil sur Twitter ou sur Facebook sans voir des sources d'information sur le programme d'un parti ou les enjeux politiques actuels. Un vote éclairé est votre meilleur atout.

Mais ce n'est pas tout! (Désolé pour le ton d'infopublicité!)

Même si aller voter est le plus important, s'informer est tout aussi important, prendre part au processus politique est quelque chose que nous pouvons tous faire pour participer! Vous avez peut-être un candidat ou un parti politique préféré dans votre circonscription, ces derniers adorent les bénévoles! Certains cognent aux portes tandis que d'autres installent des affiches ou effectuent des appels. Consultez leur site Web et faites leur savoir que vous souhaitez les aider dans vos temps libres. Votre temps et vos actions sont tout aussi précieux que vos dons monétaires. Des associations de circonscription ont été mises sur pied et elles seront les premières à vous expliquer comment vous pouvez les aider. Nous avons tous nos forces; c'est pourquoi, si vous trouvez une activité pour laquelle vous êtes doué et que vous avez le temps de faire du bénévolat, saisissez cette occasion. Votre participation à la plus longue élection de l'histoire moderne du Canada sera pour vous un grand moment.

Mais ce n'est pas tout, si vous agissez maintenant! (Toutes mes excuses encore une fois!)

Le jour de l'élection, contribuez en incitant les gens à aller voter. Tous les candidats et leur parti organiseront des groupes pour la journée et la soirée d'élection afin d'inciter les gens à aller aux urnes. Plus ces groupes seront efficaces, plus ils auront des chances de gagner. Vous pouvez vous porter volontaires pour assister à ces réunions et faire des appels afin de vous assurer que les partisans iront voter. Vous pourriez,

(Continued on page 3)

si vous le souhaitez, conduire les partisans aux urnes pour vous assurer qu'ils voteront ou vérifier avec eux qu'ils ont les bons documents afin d'être en mesure d'exercer leur droit de vote. Vous rencontrerez des personnes formidables partageant une cause commune et entendrez de belles histoires, je vous l'assure!

Vous faites partie intégrante du processus et, quelle que soit la manière dont vous contribués, vous ferez toujours une différence. Ne laissez personne vous dire le contraire.

Par ailleurs, vous trouverez dans votre bulletin un ensemble de cartes postales pour votre utilisation personnelle à titre de rappel qu'il faut aller voter et, surtout, qu'il faut voter en étant bien informé des enjeux. Posez les sur les tableaux de bords de vos voitures, sur vos fenêtres et sur vos réfrigérateurs, entamer une conversation avec les membres de votre famille, amies et voisins. Veuillez consulter le site Web indiqué sur la carte et n'oubliez pas les répercussions directes que cette élection aura sur vous. J'aimerais remercier le Comité d'action politique pour ses commentaires sur les idées et le confrère TJ Madigan de la section locale 30022 pour son aide et ses prouesses relatives à la conception des cartes postales.

Adam Jackson
Président, Comité d'action politique

CAMPAGNE DE CHARITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL DU GOUVERNEMENT DU CANADA (CCMTGC) de 2015

La position du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt (SEI) concernant la *Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada* (CCMTGC) de 2015 demeure inchangée par rapport à l'année dernière. Nous encourageons nos membres à continuer de contribuer à des œuvres de bienfaisance. Ils peuvent faire un don par l'intermédiaire de la CCMTGC ou directement à Centraide ou à l'œuvre de bienfaisance de choix du SEI, soit l'International Children's Awareness Canada (ICA) (voir ci-dessous).

L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) travaille en collaboration avec les représentants de Centraide pour s'assurer qu'on accordera aux syndicats et à leurs membres la reconnaissance qu'ils méritent pour leurs contributions à la CCMTGC.

À l'échelle nationale, le SEI ne participera pas avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) au lancement officiel de la campagne de 2015.

La participation à l'échelle régionale et locale sera laissée à la discrétion des représentants respectifs.

Pour obtenir de plus amples informations à ce sujet, prière de communiquer avec la directrice ou le directeur de votre section locale.

INTERNATIONAL CHILDREN'S AWARENESS (ICA) CANADA



International Children's Awareness (ICA) Canada est un petit organisme sans but lucratif, qui se consacre au développement à long terme des pays dans le besoin. À tout moment, ICA a plusieurs projets en voie d'achèvement et tente d'obtenir du financement pour entreprendre d'autres projets. Les projets d'ICA aident les petites collectivités et les familles des nations en voie de développement.

ICA est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada (no d'enregistrement 887858660RR0001). L'organisme est constitué entièrement de bénévoles, ce qui signifie que la totalité des dons est affectée aux projets et non pas aux salaires ou aux frais d'administration.

Nous aimerions demander à nos membres d'aider à leur tour cet organisme méritoire, en faisant leurs dons très généreux directement vers ICA Canada, ou dans le cadre de la Campagne de charité en milieu de travail du Canada.

Marc Brière
1^{er} Vice-président national

L'ÉVALUATION DE RENDEMENT ET VOTRE CARRIÈRE

Dans le passé notre évaluation de rendement passait souvent sous le radar et cela ne nous paraissait pas des plus importants pour notre avenir. Aujourd'hui, il en va autrement. En 2013 et 2014 les règles du jeu ont été modifiées lorsque l'employeur a décidé de lier les évaluations de rendement avec la dotation.

Ci-dessous est l'évaluation globale du rendement de base de la Y280 (Rapport de rendement de l'employé).

Niveau 5 – Les résultats de rendement dépassent les attentes.

Niveau 4 – Les résultats de rendement répondent à toutes les attentes et les dépassent à l'occasion.

Niveau 3 – Les résultats de rendement répondent à toutes les attentes.

Niveau 2 – Les résultats de rendement répondent à la plupart des attentes et sont parfois inférieurs aux attentes.

Niveau 1 – Les résultats de rendement ne répondent pas aux attentes.

Une fois que vous postulez dans un processus de concours, voici les règles minimales de dotation requises :

- Pour les promotions temporaires et permanentes, lorsque la source de candidats se limite aux employés de l'ARC, les candidats doivent avoir obtenu un niveau de rendement 3 dans leurs attentes de rendement de base pour le cycle de gestion du rendement le plus récent.
- Pour les nominations permanentes et temporaires de même niveau, les candidats doivent avoir atteint le niveau 2.
- Avant d'identifier un candidat pour une nomination, les gestionnaires doivent vérifier le niveau de rendement si un nouveau cycle de rendement a commencé.
- La vérification du rendement doit être fondée sur le rapport de rendement le plus récent ou sur une validation du rendement.

Vous remarquerez donc, que si vous appliquez sur un concours et que votre cote de rendement de votre dernière évaluation de rendement est de 1 ou 2, vous pourriez ne pas être retenues au stade des préalables. Si vous êtes retenues au stade des préalables, lors du placement votre candidature ne sera pas retenue si vous n'avez pas obtenue le niveau minimale requis.

Il est donc primordial de ne plus considérer votre évaluation de rendement comme sans importance. Aussitôt que vous avez une cote sur votre évaluation de rendement qui est de 1 ou 2, vous devriez immédiatement contacter un représentant syndical pour discuter des différentes options qui s'offrent à vous.

Daniel Gagnon
Président section locale 10004 Jonquière

CHANGEMENT D'ADRESSE

Tous les changements d'adresse devraient être faits par courriel à Louise Dorion (dorionl@ute-sei.org) ou via notre site Web. Si vous n'avez pas accès à un courriel, svp transmettez-le (accompagné de votre numéro de membre de l'AFPC) à un-e représentant-e local-e, ou expédiez-le directement au bureau national :

233 rue Gilmour, Suite 800, Ottawa ON, K2P 0P2.



L'INITIATIVE PREMIÈRES LIGNES VOYAGE EN COLOMBIE

L'Initiative premières lignes est un projet de quatre syndicats nationaux de la fonction publique : le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et le Syndicat national des employés et employées généraux et du secteur public (SNEGSP). L'objet premier de l'Initiative premières lignes est de s'associer à des syndicats frères en Colombie pour lutter contre la privatisation des services publics dans une optique de renforcement de nos luttes, d'apprentissage les uns des autres ainsi que de défense des droits de la personne et des droits des travailleuses et des travailleurs.



Pour atteindre ces objectifs, une délégation formée de cinq militants et représentants de syndicats ouvriers de la fonction publique de Colombie a visité le Canada en 2004. Les syndicats du Canada se sont ensuite engagés à l'endroit des syndicats de la fonction publique colombienne et se sont rendus en Colombie en 2006, 2008, 2009 et 2013.

En 2009, l'attention a été portée sur l'accord de libre-échange (ALE) Canada-Colombie.

Partout dans le monde, on réduit radicalement la fonction publique ou on la privatise; des milliers d'emplois sont donnés en sous-traitance dans tous les services administratifs et de première ligne; et les droits à la négociation collective des syndicats sont menacés, y compris leur droit d'association.

L'incidence de l'accord de libre-échange Canada-Colombie sur les personnes les plus vulnérables – particulièrement les violations des droits de la personne – était une grande préoccupation pour nous. Eh bien, nous dirons simplement que nous avons de bonnes raisons de nous inquiéter.

J'ai eu le privilège de me joindre à la tournée de 2015 en Colombie. Nous nous sommes réunis avec des syndicats partenaires comme la CUT – Centrale unitaire des travailleurs de Colombie; le STPC – Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes de la Colombie, et l'USO – Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'industrie du pétrole. Nous avons aussi eu l'occasion de rencontrer les chefs représentant les employés de la DIAN, qui est l'équivalent de l'ancienne Agence des douanes et du revenu du Canada.



Nous étions accompagnés et guidés par d'autres organisations de la société civile comme NOMADESC, une organisation nationale des droits de la personne qui travaille en étroite collaboration avec le mouvement syndical en vue d'aider les collectivités autochtones, les collectivités afro-colombiennes et les personnes déplacées ainsi que de protéger leurs droits.

Nous avons entendu d'innombrables histoires d'horreur : des autochtones déplacés pour laisser place à des projets miniers; des groupes afro-colombiens, comme les premiers habitants de Port Buenaventura, qui sont harcelés et exhortés à quitter leurs foyers pour permettre la construction d'un gros projet touristique; et des fermiers forcés d'acheter leurs semences de la multinationale Monsanto avec la complicité du gouvernement colombien.

Nous avons rencontré des groupes d'avocats et de juges qui s'efforcent de contribuer à la défense, à la protection et au respect des droits civils et politiques, de lutter contre l'impunité et d'œuvrer pour la réparation véritable des crimes contre l'humanité, et de bâtir une société démocratique.

Nous nous sommes rendus à Port Buenaventura, à Bogota, à Cali, à Medellín et dans certaines régions rurales. On rapportait partout les mêmes pratiques : intimidation, harcèlement, déni de justice, corruption ainsi que harcèlement enlèvement, et même meurtre de dirigeants communautaires et de dirigeants syndicaux.

La plupart des dirigeants que nous avons rencontrés pendant notre voyage, particulièrement les dirigeants syndicaux, étaient accompagnés partout de gardes du corps. Pendant notre séjour, 15 « leaders » communautaires ont été arrêtés à Bogota et ont été accusés d'être des terroristes, et deux dirigeants syndicaux ont été assassinés.

La privatisation, les tactiques antisyndicales, l'accaparement des terres et le déplacement massif de la population rurale sont monnaie courante. Les collectivités et les syndicats qui résistent sont criminalisés et réduits au silence au moyen de la loi, du système de justice ou de la violence.

La Colombie est au cœur d'un processus de paix précaire et, à cette étape, notre solidarité est cruciale.



Les partenaires de l'Initiative premières lignes veulent sensibiliser davantage la population canadienne à la situation des droits de la personne en Colombie, surveiller plus étroitement l'incidence de l'accord de libre-échange Canada-Colombie sur les droits de la personne, aider les syndicats colombiens à accroître leur capacité de défendre les droits de la personne et des travailleuses et travailleurs, et éviter la privatisation de la fonction publique. Nous voulons faire en sorte que les travailleuses et travailleurs du monde entier soient traités avec respect et aient le droit de vivre et de s'associer pour obtenir des salaires équitables.

En quoi cela est-il pertinent pour les travailleuses et travailleurs du Canada? Si le mouvement syndical est réduit au silence dans un pays comme la Colombie, il y aura une réserve croissante de main-d'œuvre facilement exploitable. Si d'autres travailleuses et travailleurs sont licenciés ou démobilisés en Colombie, cela pose un risque pour les emplois au Canada. En veillant à ce que toutes les travailleuses et tous les travailleurs reçoivent un salaire équitable, on accroît la capacité de tous de conserver son emploi.

À titre de membres du SEI-AFPC, vous avez la capacité de montrer votre force et votre solidarité à l'égard de vos frères et sœurs du mouvement syndical mondial. Les travailleuses et travailleurs du monde entier doivent s'unir pour combattre le mouvement mondial contre le syndicalisme.

Marc Brière
Premier vice-président national

